



POLITIQUE

À L'ÉLYSÉE, LA CLAQUE !

Le Sénat a frappé un grand coup hier en demandant des poursuites contre Alexandre Benalla, désormais écroué. Mais aussi en pointant les « défaillances » au sommet de l'Etat.

PAR JANNICK ALIMI ET PAULINE THÉVENIAUD

C'EST UN RÉQUISITOIRE sévère contre la présidence de la République, son fonctionnement, son organisation. « Les éléments que nous avons découverts sont encore plus graves que ceux que nous avons signalés au début », s'exclame le sénateur Philippe Bas. Après six mois de travaux, la commission d'enquête du Sénat a publié hier son rapport sur l'affaire Benalla. Une bombe à fragmentation qui cible l'ancien chargé de mission et son acolyte, Vincent Crase. Philippe Bas, le président (LR) de la commission, et les deux rap-

porteurs, Jean-Pierre Sueur (PS) et Muriel Jourda (LR), demandent au président du Sénat, Gérard Larcher, de saisir le parquet pour « faux témoignage » de Benalla, sur le « périmètre de ses fonctions à l'Élysée », « son rôle dans le dispositif de sécurité du chef de l'Etat », et l'utilisation de ses passeports diplomatiques.

Mais c'est contre le Château que l'offensive des sénateurs est la plus explosive. « La thèse de l'homme isolé s'efface pour faire place à des dysfonctionnements majeurs », estiment les sénateurs. Dans le collimateur : le rôle exact de Benalla dans la protection rapprochée du président, dont « la liberté et les pouvoirs excessifs [...] témoignent de l'imprudence de la présidence de la République ». Une charge d'autant plus dévastatrice que les sénateurs épinglent les trois plus hauts collaborateurs du chef de l'Etat : le secrétaire général de l'Élysée Alexis Kohler, le directeur de cabinet Patrick Strzoda et le chef du groupe de sécurité de la



Patrick Strzoda et Lionel Lavergne, deux proches du président épinglés hier.

présidence, le général Lionel Lavergne, pour « un certain nombre d'omissions, d'incohérences et de contradictions ».

Le pouvoir macronien est donc visé au cœur. Patrick Strzoda, qui était déjà la cible de critiques en interne pour sa gestion de l'affaire, pourra-t-il tenir encore longtemps ? « Il a multiplié les erreurs, pour ne pas dire les fautes », relève un cadre de la majorité qui ne l'imagine « pas passer l'été ».

Le cas d'Alexis Kohler est différent. Avec lui, le lien est « fusionnel », dit un proche de Macron. Mais pour lui aussi la question se pose. Est-ce tenable ? Il y avait déjà les soupçons de l'affaire MSC, rejetés par l'Élysée et par l'intéressé. Mais, surtout, ces critiques sur sa « rigidité », son côté « techno froid », toutes ravivées par la crise des Gilets jaunes. En coulisse, certains pressent Macron de le

remplacer. « Je pense qu'il est là pour un bon moment. Les gens qui veulent se payer Alexis Kohler connaissent assez mal son lien avec le président et la psychologie de celui-ci », observe un député LREM.

MAILLONS FAIBLES

Autre élément d'une « gravité extrême » : le contrat de sécurité privée au profit d'un oligarque russe auquel ont collaboré Benalla et Crase. « De telles relations d'affaires ont pu faire de MM. Benalla et Crase les maillons faibles de la sécurité du chef de l'Etat en les plaçant sous la dépendance d'intérêts étrangers. » Ravageur...

Il y a « beaucoup de contre-vérités », réplique le porte-parole du gouvernement, Benjamin Griveaux, tandis que la présidence estime ne pas avoir à commenter le contenu du rapport ou les actions en justice qui pourraient en découler. En revanche, nous assure l'Élysée, « il y a des propositions qui nous concernent à la fin du rapport, que nous allons



ALAIN GUILHOT

Le président pourra-t-il sauver son secrétaire général Alexis Kohler (à g.) ?



examiner et auxquelles nous réagirons prochainement ». Le bureau du Sénat doit décider dans les prochaines semaines des suites judiciaires à donner au rapport. Pour l'exécutif, le cauchemar Benalla serait alors reparti pour un tour...



AFP/GEORFROY VAN DER HASSELT

Alexandre Benalla a été placé hier dans une cellule semblable à celle-ci, dans le quartier des personnes vulnérables, anciennement dit « VIP » et réservé aux personnalités.



Benalla prend ses quartiers à la Santé

PAR NICOLAS JACQUARD,
 AVEC JÉRÉMIE PHAM-LÉ

“ ALEXANDRE BENALLA SEMBLAIT PRÉPARÉ À L'IDÉE D'ALLER EN PRISON. [...] IL A DEMANDÉ À AVOIR ACCÈS À DES LIVRES, AU SPORT ET AU PARLOIR. ”
 EXTRAIT
 D'UNE NOTE
 PÉNITENTIAIRE

IL A DONC PASSÉ sa deuxième nuit en prison. Comme le prévoit une nouvelle organisation pénitentiaire en Ile-de-France, stipulant que le lieu d'incarcération est désormais fonction de la domiciliation du prévenu, Alexandre Benalla a été transféré à la Santé. Pour éviter tout contact entre les deux hommes, Vincent Crase, lui, a été écroué à Bois-d'Arcy (Yvelines).

L'ex-chargé de mission de l'Elysée, dont le contrôle judiciaire a été révoqué mardi, a d'abord été accueilli au quartier des nouveaux arrivants et vu par un médecin. Selon une note pénitentiaire dont nous avons pris connaissance, il est apparu « détendu » à son arrivée. « Il semblait préparé à l'idée d'aller en prison, a noté l'un de ceux qui l'ont croisé, et s'est montré satisfait d'avoir une télévision

dans sa cellule, demandant à avoir accès à des livres, au sport et au parloir. »

Après avoir laissé ses effets personnels au greffe, Alexandre Benalla a rencontré les personnels d'encadrement, dont la directrice de l'établissement, Christelle Rotach. Dans le courant de la journée d'hier, il devait intégrer le quartier des personnes vulnérables (QPV). Soit une trentaine de cellules dédiées aux détenus « médiatiques » ainsi qu'à ceux dont l'intégrité pourrait être menacée s'ils étaient en régime classique, par exemple les prévenus d'infractions à caractère sexuel.

9 M² AVEC DOUCHE, TÉLÉ ET FRIGO

« Il ne s'agit pas d'un traitement de faveur, précise l'administration pénitentiaire. La détention n'y est pas plus souple. Mais elle ne doit pas non plus être rendue plus difficile par ce statut médiatique du détenu. » Le placement en QPV n'a par ailleurs rien à voir avec un placement à l'isolement, par exemple celui de Salah Abdeslam (suspect clé des attentats du 13 novembre 2015 à Paris), où le détenu est totalement seul, y compris en promenade.

Alexandre Benalla pourra donc croiser les autres détenus du QPV. Notamment les deux policiers de la BRI condamnés fin janvier pour le viol d'une touriste canadienne. En revanche, il ne verra pas, ou très peu,

le rappeur MHD, qui n'a pas été affecté au QPV. Dans tous les cas, il sera seul dans sa cellule, comme le permet encore très largement la Santé. D'une surface de 9 m², cette cellule est équipée d'une douche, d'une télé, mais aussi d'un petit frigo et d'une plaque à gaz.

Car l'établissement, né au milieu du XIX^e siècle, a rouvert en janvier après 180 M€ de travaux. « On est enfin passé dans le XXI^e siècle », se félicite M^e Elise Arfi, avocate de MHD, dont plusieurs autres clients sont incarcérés à la Santé. Si elle reconnaît que « sa direction est tournée vers le futur », M^e Arfi déplore toutefois le « trop peu d'activités » et des promenades raccourcies à une heure quand deux sont ailleurs la norme. « Mais cela semble s'améliorer », note la pénaliste.

C'est que la Santé n'a pas encore atteint sa vitesse de croisière. Environ 350 personnes y sont actuellement détenues, pour un effectif théorique de 739, qui atteindra vraisemblablement 1 200 d'ici à la fin de l'année avec le doublement de la plupart des cellules. Les téléphones portables y sont efficacement brouillés. Impossible donc d'en utiliser un qui aurait été introduit clandestinement. Avec l'accord d'un juge, Alexandre Benalla pourra en revanche se servir du téléphone fixe de sa cellule pour appeler des numéros autorisés. Des conversations que l'administration peut écouter et enregistrer.



LP / JEAN NICOLAS GUILLO



Visé par une cinquième enquête

C'ÉTAIT EN AOÛT dernier. Le parquet de Paris refusait d'étendre l'enquête Benalla à la disparition d'un coffre-fort chez l'ex-collaborateur de l'Elysée avant une perquisition, susceptible de constituer une dissimulation de preuves. Mais le 15 février, le même parquet ouvre une enquête préliminaire pour « entrave à la manifestation de la vérité ». Les investigations portent notamment sur ce mystérieux coffre-fort que Benalla possédait chez lui pour, selon lui, stocker ses armes.

Que s'est-il passé entre-temps pour que le ministère public change de braquet ? Depuis six mois, trois autres enquêtes ont été ouvertes : passeports diplomatiques, contrat russe et enregistrements clandestins. Ce qui porte aujourd'hui à cinq le nombre de procédures visant le jeune homme. A l'époque, le parquet de Paris, se fiant aux seules déclarations de Benalla, avait esti-

mé qu'aucune infraction en lien avec des armes ne lui était reprochée. Mais l'ex-homme fort de la sécurité à l'Elysée a beaucoup menti, et rien ne dit que le coffre ne contenait pas autre chose. « Le parquet a fait preuve d'une naïveté inhabituelle et scandaleuse, regrette M^e Yasmine Bouzrou, l'avocat du syndicat policier Vigi, à l'origine de la demande d'élargissement de l'enquête. On a perdu six mois. On ne saura peut-être jamais ce qu'il y avait dans ce coffre. »

QUI A DÉMÉNAGÉ LA « TIRELIRE » ?

Comme il l'a reconnu devant les juges, Alexandre Benalla a fait appel à un ou des tiers pour déménager sa « tirelire ». L'analyse de ses listings téléphoniques effectuée à la demande des magistrats interroge. Les quarante-huit heures précédant la disparition du meuble, il a eu de nombreux contacts téléphoniques avec

des policiers, des membres du palais, des sociétés privées de sécurité... Le ou les nettoyeurs font-ils partie de la liste ? Deux proches de Benalla ont été cités : Chokri Wakrim et Ludovic Chaker, mais tous deux ont nié. « Ces noms sont intéressants... Mais comme d'autres », confie un proche de l'enquête.

Par ailleurs, Mediapart a relevé des enregistrements entre Benalla et Vincent Crase montrant que tous deux s'inquiétaient de SMS sur leur téléphone et qu'ils pouvaient les avoir détruits. La cinquième enquête concerne aussi ce volet et tout autre fait susceptible d'apparaître au cours des investigations. « Les risques de disparition de preuves et de collusion auraient dû pousser le parquet à demander le placement en détention provisoire de M. Benalla plus tôt », estime M^e Grégory Saint-Michel, avocat de l'une des victimes du 1^{er} Mai de Benalla. **J.-M.D. ET J.P.L.**



La charge au vitriol du Sénat

MENSONGES, dysfonctionnements, défaillances... Les sénateurs ne ménagent ni Benalla ni les services de l'Etat, de l'Elysée au ministère de l'Intérieur en passant par le Quai d'Orsay et Matignon.

■ DES « MENSONGES SOUS SERMENT »

Au-delà des événements du 1^{er} Mai, la commission a dénoncé plusieurs autres « réponses mensongères faites sous serment » par l'ancien chargé de mission de l'Elysée. Des parjures qui ont poussé les membres de la commission à demander au bureau du Sénat de saisir le procureur de la République de Paris. Outre les motifs avancés par Benalla lors de sa demande de permis de port d'arme à la préfecture de police, deux autres points sont épinglés : la restitution des passeports diplomatiques qui lui avaient été attribués et sa participation à un contrat de protection de plusieurs centaines de millions d'euros, alors que Benalla était en fonction à l'Elysée. Ce contrat a été conclu entre une société privée, la société Mars, et les représentants d'un oligarque russe, Iskander Makhmudov. Y ont collaboré Vincent Crase et Chokri

Wakrim. Le premier était chargé pendant la campagne présidentielle de la sécurité du siège d'En Marche ! puis responsable de l'encadrement des gendarmes réservistes à l'Elysée. Le second est un militaire officiant dans les forces spéciales et le compagnon de la responsable du groupe de sécurité du Premier ministre, qui a démissionné de son poste à Matignon il y a deux semaines. Le faux témoignage sous serment devant une commission d'enquête parlementaire est puni de cinq, voire sept ans d'emprisonnement, rappelle la commission.

■ DE GRAVES DÉFAILLANCES ET DYSFONCTIONNEMENTS AU SEIN DES SERVICES DE L'ÉTAT

Les sénateurs s'étonnent des pouvoirs excessifs laissés à un collaborateur inexpérimenté et d'une remontée d'informations défaillante au sein de l'institution policière et de l'exécutif. Ils pointent aussi du doigt les faits dissimulés à la justice lors des violences du 1^{er} Mai et le « manque de diligence regrettable des autorités compétentes » pour s'assurer du retrait effectif des prérogatives de Benalla après son licenciement (son téléphone sécurisé notamment).

■ LES PRINCIPALES PROPOSITIONS DES SÉNATEURS

La commission d'enquête souhaite maintenir la responsabilité du ministère de l'Intérieur sur le groupe de sécurité de la présidence de la République. Le but : éviter la création, de fait, d'une protection rapprochée du chef de l'Etat, fonction que semblait remplir Alexandre Benalla auprès d'Emmanuel Macron. Les sénateurs veulent, par ailleurs, mettre fin à l'expérience des « collaborateurs officieux » du président de la République.

J.A.



Passeports diplomatiques : le Palais serre la vis

C'EST L'UNE des répercussions de l'affaire Benalla : la restitution par plusieurs collaborateurs de l'Elysée de leur passeport diplomatique. Une mesure perçue comme « vexatoire » par certains des intéressés. L'ex-chargé de mission a été mis en examen pour avoir voyagé avec ces documents administratifs, après son licenciement du Château. Du coup, l'Elysée a passé en revue les conditions d'obtention d'un passeport diplomatique pour ses collaborateurs. Jusqu'à présent, fait-on valoir, « il n'y avait pas de règle clairement établie » en la matière. Désormais, le salarié doit,

pour détenir pareil passeport, être « amené, de manière régulière, à réaliser des missions de reconnaissance ou des missions de déplacement au côté du président de la République ». Concernés : le pôle diplomatique, l'état-major particulier du chef de l'Etat et certains membres du GSPR (groupe de sécurité de la présidence de la République). Dans ce cadre, une bonne dizaine de personnes, confie une source, deux ou trois, assure l'Elysée, ont dû rendre leur passeport.

J.-M.D. ET P.TH.



DR